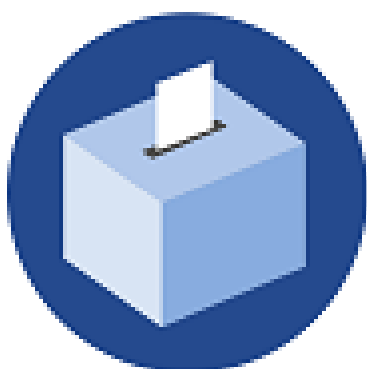


<http://clg-jean-joudiou-chateauneuf-sur-loire.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article697>



# Election des délégués

- Organisation de l'année scolaire -



Date de mise en ligne : lundi 6 octobre 2025

---

Copyright © Collège Jean Joudiou - Tous droits réservés

---

## Election des délégués

---

Les délégués représentent les membres de la communauté éducative lors de certaines instances du collège : les conseils de classe, conseil d'administration, comité hygiène et sécurité, conseil de discipline ...

C'est dans ces conseils que sont traités tous les problèmes concernant la vie du Collège et que sont prises un certain nombre de décisions importantes, non seulement dans le domaine administratif et financier, mais également au plan pédagogique et éducatif.

Chaque année, des délégués des élèves sont choisis par les élèves de chaque classe. Chaque binôme qui souhaite se présenter complète un document qu'il remet à la CPE avant le mardi 30 septembre.

Pour l'année scolaire 2025-2026, les élections des délégués de classe ont lieu du 6 au 10 octobre. Elles se déroulent par classe, dans le hall du collège, en respectant au maximum des conditions réelles d'élection (bulletins, isolements, urnes ...).

Les parents élisent leurs représentants parmi les parents d'élèves.

Pour les élections des représentants de parents d'élèves, des enveloppes sont distribuées aux élèves pour permettre à tous les parents de voter. Chaque parent peut voter une fois, quelque soit le nombre d'enfants scolarisés dans l'établissement. Pour cela, le parent (ou les élèves pour leurs parents) peut déposer son enveloppe dans une urne située à l'accueil du collège entre le lundi 6 octobre et le vendredi 10 octobre. L'élection sera clôturée le vendredi 10 octobre à 16h lors du dépouillement.